

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs

« Formation Continue FCO Voyageurs »

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

- ✦ Conducteur de véhicules pour la conduite desquels un permis D ou DE est requis au cours de toute période consécutive de 5 ans de leur vie professionnelle.
- ✦ Titulaire du permis D ou DE en cours de validité
- ✦ Justifier de la Carte de Qualification de Conducteur (CQC)
- ✦ Savoir lire, écrire et compter en français

NIVEAU : 3

CODE : RS5768

CERTIFICATEUR : Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires

DATE DE PUBLICATION : 23/12/2021

SANCTION : Formation Continue Obligatoire (FCO) pour le Transport de Voyageurs, attestée par la délivrance de la Carte CQC (Carte de Qualification de Conducteur)

OBJECTIFS :

- ✦ Permettre au conducteur routier de voyageurs d'actualiser ses connaissances en matière de sécurité et de réglementation professionnelle.

CONTENU DU PROGRAMME:

Accueil et présentation de la formation	1 h
Bilan des connaissances relatives : <ul style="list-style-type: none">• Réglementations spécifiques aux transports et à la sécurité routière ;• Techniques et comportement en conduite : conduite libre accompagnée (évaluation individuelle et analyse).	3 h
Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité * : <ul style="list-style-type: none">• Prise en compte des caractéristiques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité ;• Le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant ;• Les principes d'utilisation de la boîte de vitesse automatique ;• Le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule afin d'assurer confort et sécurité aux passagers ;• L'application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile. <small>* Dont 6h pour la pratique de la conduite (5h20 de conduite et 0h40 de commentaires pédagogiques).</small>	11 h

Thème 2 : Application des réglementations <ul style="list-style-type: none"> La réglementation sociale nationale européenne applicable au transport routier de voyageurs, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex : fonction publiques...); La réglementation applicable aux transports de voyageurs en national et en international, urbain et non urbain, et notamment les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé. 	6 h
Thème 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (actualisation des connaissances) : <ul style="list-style-type: none"> La prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance); L'aptitude physique et mentale ; La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques ; Les principes élémentaires de secourisme ; Les règles de circulation et signalisation routières ; Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds ; La sécurité dans le transport scolaire ; Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt ; Les principes de gestion des situations conflictuelles ; La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages ; Le franchissement des passages à niveau ; La criminalité et le trafic des clandestins. 	7 h
Thème 4 : Service et logistique <ul style="list-style-type: none"> Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service ; L'environnement économique du transport routier de voyageurs, organisation du marché et rôle des acteurs économiques et institutionnels. 	4 h
Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse de stage	3 h
Durée totale du stage	35 h

Lieu de formation : Bray sur Seine (77)

Durée :35 Heures soit 5 Jours

Tarif : 780.00€

Rythme : Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h soit 7 heures par jour

Evaluation et Validation :

- Alternance de cours théoriques en salle et de cours pratiques sur véhicules autocars, encadrés par un formateur.
- Tests d'évaluation oraux et écrits, en cours de formation effectués par les formateurs, sur les différents thèmes abordés dans le programme.
- Evaluations continues et de synthèse lors de chaque séance de conduite.
- QCM Final d'auto-évaluation en fin de formation, 40 questions.

Un temps d'échange est prévu entre le formateur et les stagiaires à l'issue des séances.

Des séances complémentaires de renforcement théoriques ou pratiques pourront être proposées en dehors des horaires de formation, pour permettre aux candidats d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaire à la réussite des examens.

Support de Formation :

- Un livre « FCO Voyageurs » Code Rousseau est remis à l'entrée en formation
- Vidéoprojections et Diaporama (supports AFT, Code Rousseau, ENPC, web)
- Les cours sont réalisés par nos soins et remis au fur et à mesure de l'avancement du programme par le formateur, sous format papier (carte, exercices, synthèse, schéma, tickets, etc)
- Un livret de suivi (ENPC) permet de suivre la progression du stagiaire.

Modalités et moyens pédagogiques :

Formation en présentiel obligatoirement, réalisée sur un site de 7 000 m², composé de 3 bâtiments comportant 8 salles de cours, 3 pistes de manœuvres homologuées, 3 véhicules autocars, 10 formateurs Groupe Lourd, 2 parking, 1 salle de pause (micro-onde, machine à café).

Les salles de cours sont toutes équipées de matériel pédagogique (chaise, table, stylos, papier, tableau blanc, TV, vidéoprojecteur, DVD)

Profil des Formateurs :

La formation est dispensée par des formateurs titulaires du BEPECASER Mention Lourd ou équivalent, référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément du centre de formation.

Modalités d'Inscription :

Un entretien devra avoir lieu afin de vérifier au préalable les prérequis, une fiche de renseignement et d'inscription sera à compléter avant l'entrée en formation, les pièces à fournir pour le dossier sont les suivantes :

- Copie Recto verso d'une Pièce d'identité
- Copie Recto verso du Permis de conduire

Accessibilité public handicapé: Oui

Modalités de Règlement: Chèque, virement, CB, paiement en plusieurs fois selon certaines limites, espèces.

Plan et moyens d'accès au centre de formation :

En Train et Bus :

Ligne CHESSY – BRAY SUR SEINE assurée par la Société Procars, desservant les villes de Rozay en Brie, Nangis et Donnemarie.

Ligne MONTEREAU – BRAY SUR SEINE assurée par la Société Les Cars Moreau

En Voiture :



Délai d'accès : 1 mois